



Province
de Liège

Santé à l'école

2014 - 2020



ANTENNE PSE DE VERVIERS DONCKIER
Rue Donckier, 42
4800 VERVIERS
087/29 25 35
pse.verviers-donckier@provincedeliege.be

Code Fase : 5612

**Projet de Service
spécifique**
Antenne PSE de Verviers
Donckier



1. Introduction	5
2. Description de la population	6
3. 3. Nos projets	7
3.1. Projet EVRAS	7
3.2. Consolidation de collaboration entre CPMS et SPSE	8
3.3. Farde des suivis prioritaires	9
3.4. Réunions d'équipe	10
3.5. Projet « maladies transmissibles »	11
3.6. Amélioration de la communication avec les parents des enfants fréquentant les écoles ayant un indice socio-économique bas	12
3.7. Réseau migrant santé	13
4. Evaluation	14



1. Introduction

Pour rencontrer les différentes priorités établies dans le projet de Service général du SPSE de la Province de Liège, nous avons établi des objectifs et des actions qui correspondent à notre propre réalité de terrain.

Dans ce document, vous trouverez le résumé des projets que nous souhaitons mener lors des années 2014 à 2020.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, notre équipe est disponible pour répondre à vos questions ; un document plus méthodologique est également disponible sur demande.

Bonne lecture !



2. Description de la population

Nous avons sous notre tutelle 27 établissements reprenant des écoles maternelles, primaires et enseignement spécialisé, répartis sur 28 implantations, soit environ 4825 élèves.

Ces écoles se situent sur 3 communes : Verviers, Dison, Pepinster.

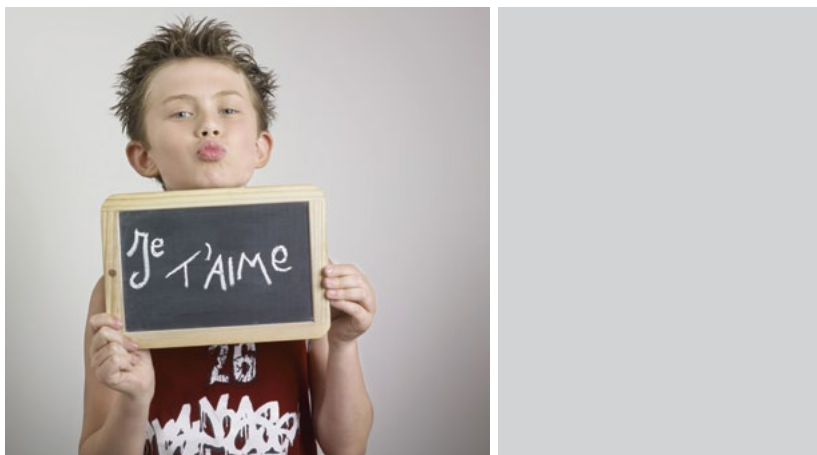
La couverture géographique de notre antenne nous amène à travailler avec une population très défavorisée dont l'indice socio-économique se situe entre 1 et 18, avec une majorité d'écoles en-dessous de l'indice 10. Nous accordons une attention particulière à ces écoles.

14 écoles ont un indice socio-économique compris entre 1 et 5,

10 écoles ont un indice socio-économique compris entre 6 et 10,

2 écoles ont un indice socio-économique au dessus de 10.

Nos écoles sont situées en majorité en milieu urbain. Notre population se compose de nombreux enfants issus de l'immigration. La communication et la compréhension des consignes sont plus difficiles et chronophages.



3. Nos projets

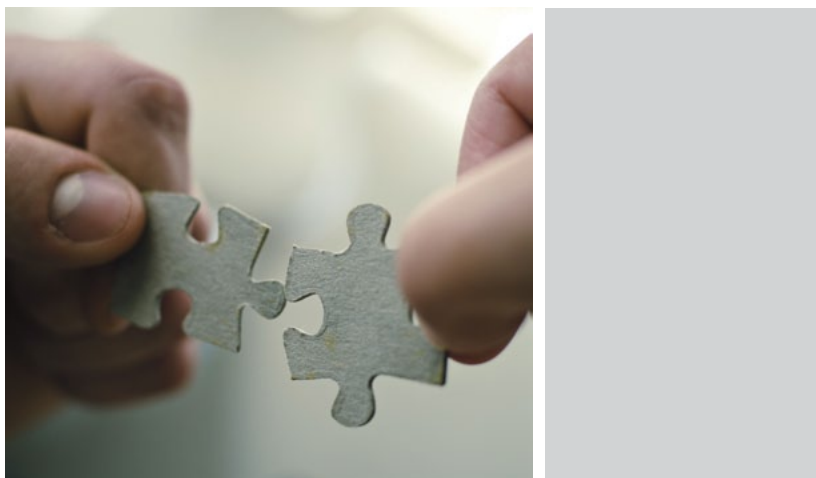
3.1. Projet EVRAS

Ce projet concerne l'ensemble des élèves de 6^{ème} année primaire et a, notamment, pour objectif d'améliorer la connaissance des enfants sur les changements liés à la puberté.

Concrètement, en collaboration avec le planning familial, nous proposons soit lors du bilan de santé, soit au sein de l'école, des animations pour les enfants de 6^{ème} année primaire.

Un questionnaire sur les habitudes de vie est distribué aux élèves lors de leur arrivée à l'antenne. Celui-ci sert de guide d'entretien lors du passage au cabinet médical et permet de susciter un dialogue sur d'éventuelles questions complémentaires.

La collaboration renforcée avec le centre PMS (réflexions communes) permettra d'enrichir l'offre en matière d'EVRAS.



3.2. Consolidation de collaboration entre CPMS et SPSE

Dans les années qui viennent, la collaboration avec les centres PMS sera renforcée selon les souhaits du P.O. de la Province de Liège.

Cette collaboration existe déjà depuis plusieurs années avec l'équipe de Verviers Donckier mais elle sera encore améliorée structurellement.

Dès cette année, les deux Services seront en liaison directe via la conception et la mise en place d'un dossier informatisé commun.

A terme devrait naître une stratégie d'action commune concernant les projets de promotion de la santé à l'école et du suivi conjoint des enfants qui interpellent.



3.3. Farde des suivis prioritaires

Les élèves présentant un problème de santé majeur bénéficient d'un suivi prioritaire.

Jusqu'à présent, nous réalisons un examen sélectif de l'élève l'année suivante et/ou nous téléphonions en fin d'année, aux parents pour prendre des renseignements.

Cette année, chaque enfant avec un problème de santé majeur sera suivi dès l'examen médical par une infirmière de référence.

Ce suivi personnalisé devrait permettre de réduire le délai de réponse par les familles et d'améliorer la prise en charge des problèmes de santé.

Les dossiers « suivis prioritaires » feront l'objet de discussion en équipe.



3.4. Réunions d'équipe

Des réunions d'équipe régulières nous permettent de faire le point sur nos suivis prioritaires (voir point 3.3), sur le fonctionnement de notre service, sur nos suivis avec les centres PMS, ...



3.5. Projet « maladies transmissibles »

Afin d'accroître l'efficacité de la communication avec les écoles en matière de maladies transmissibles, nous souhaitons créer de nouveaux outils. Nous travaillerons dans un premier temps sur la conception d'un tableau récapitulatif des maladies transmissibles et d'une farde transportable contenant les lettres d'informations et de recommandations pour l'école et les parents. Il s'agit d'un projet pilote qui sera étendu dans un deuxième temps aux autres équipes PSE (via la plateforme d'échange d'outils interne au service).



3.6. Amélioration de la communication avec les parents des enfants fréquentant les écoles ayant un indice socio-économique bas

Pour réduire les inégalités sociales en matière de santé, il serait souhaitable de renforcer nos interventions dans nos écoles ayant un indice socio-économique bas. Comme énoncé dans la description de notre population, 14 écoles sur 28, sous notre tutelle, sont dans ce cas.

Avec le soutien des Directeurs, des enseignants et du centre PMS, nous pourrions envisager d'organiser des rencontres avec les parents des milieux défavorisés dont les enfants rencontrent des problèmes majeurs.

Ces rencontres permettraient de mieux orienter ces familles.



3.7. Réseau migrant santé

Notre population se compose de nombreux enfants issus de l'immigration. Afin de mieux les orienter dans le milieu médico-psycho-social, nous souhaitons créer un carnet d'adresses reprenant la liste des partenaires utiles (services sociaux, CRVI, maisons médicales, ...).

Afin d'aider cette population au mieux, nous participerons également à des formations visant à mieux appréhender les aspects culturels impactant la santé.



4. Evaluation

Chacun de ces projets fait l'objet d'une évaluation qui est réfléchi dès sa conception. Cette évaluation nous permet d'obtenir des informations utiles sur l'évolution du projet dans son contexte et sur le degré de réussite de celui-ci. Une évaluation constante nous permet d'ajuster le projet en cours de route si cela s'avère nécessaire mais également de guider nos choix pour des interventions futures.

Nous considérons cette démarche comme étant essentielle car elle rejoint la démarche qualité que nous visons.

